

## Conseil de quartier

### « les Plaines Varennes »

#### **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 12 NOVEMBRE 2024**

*Présents : Mme CREUZET-TAITE (Maire), M. MARDEUIL (1<sup>er</sup> adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement propreté et cadre de vie), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. DUMONT (président du conseil de quartier), Mme VALCOURT (vice-présidente du conseil de quartier), Mme ALEX, M. BRUN, M. CHAMBONNIER, M. CIRON, M. ETAIX, Mme GALICHET, Mme MATHELIN, M. CORTIER, Mme MATHIAS, M. PATARD, M. POUQUET, M. ROBELIN, M. ROSE – M. NARDOUX (directeur général des services), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)*

*Excusé : M. MEILLAND*

#### **1 – présentation de l'association « Les lutins des Plaines »**

M. Rémy CHAMBONNIER présente la nouvelle association basée aux Plaines à son domicile, ayant pour but l'animation du quartier durant les fêtes de Noël. 3 soirées seront proposées à la population les samedis 7, 14 et 21 décembre.

#### **2 – le plan arbres du quartier**

M. COLLET annonce les plantations prévues dans le quartier durant l'automne-hiver 2024-2025, selon le plan arbres de la ville : Rue Jean de la Bruyère, Jean de la Fontaine, square Camille Claudel.

Le boulevard Louis Armand sera aménagé avec un jardin de plantes mellifères et végétalisé avec un merisier, un érable champêtre et un tilleul.

#### **3 - Les animations de l'automne hiver**

Mme LESCIEUX présente les animations de la ville :

- Les 16 et 17 novembre : 41<sup>ème</sup> Salon de la gastronomie au Scarabée, avec la mise en place d'une navette gratuite Festy Star depuis la place Aucey ;
- Vendredi 7 décembre : fête des lumières
- Week-ends du 7, 14 et 21 décembre : marché de Noël et animations dans le parc Bécot

#### **4- Vœux du maire à la population**

Madame le Maire invite la population aux premiers vœux de son mandat, suite à la crise du COVID 19 et au sinistre de grêle de 2022 : le vendredi 31 janvier à 18h30 à l'espace des Marronniers, qui rouvrira pour l'occasion.

#### **5 – saison culturelle de la ville avec l'association Cost'Art**

L'association Cost'Art propose 3 spectacles pour cette saison :

- Samedi 15 février : Amaury Vassili
- Samedi 12 avril : Michèle Torr
- Samedi 17 mai : Woco Tribute to Stevie Wonder

La billetterie est disponible chez Athenon coiffure dans l'avenue de la Libération ou sur internet : billetweb ou depuis le site de la ville.

## **6 – Accueil des nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants sont invités à se manifester en mairie avant le 31 décembre, pour être invités à la réception qui leur sera dédiée le jeudi 27 mars à 18h30.

## **7- les dossiers de la ville :**

### **un récupérateur d'eau pour les plantations de la ville**

M. COLLET rappelle les enjeux environnementaux liés à la limitation de l'empreinte hydrique et la maîtrise de la consommation d'eau. Alors que les collectivités sont soumises à des restrictions d'eau durant les sécheresses, le sous-préfet a autorisé l'arrosage des plantes par l'eau issue d'un récupérateur. La commune a donc décidé d'installer un récupérateur d'eau de 50 m3 enterré contre un bâtiment du service des espaces verts récupérant 950 m2 de toiture, financé avec l'aide du fonds vert de l'Etat et de l'agence de bassin Loire Bretagne.

Une information sera donnée aux habitants sur la provenance des eaux du véhicule d'arrosage afin d'éviter tout conflit.

### **La lutte contre le frelon asiatique**

Le frelon asiatique est une menace pour la biodiversité et pour tous les autres insectes pollinisateurs. Un nid de frelon représente 11 kg d'insectes dévorés par an plus la menace pour l'homme en cas de piqûre. M. COLLET rappelle l'engagement de la commune dans cette lutte depuis plusieurs années, avec le vote d'une aide de 50% pour la destruction des nids. Il souhaite maintenant associer les particuliers au piégeage des frelons, en lançant un appel à bénévoles pour repérer les nids, qui sont souvent à grande hauteur.

Des kits de piégeage seront distribués aux volontaires début 2025, à mettre en place au printemps.

### **8- retour sur les commissions**

- Square Clémenceau : mise en place d'une aire conviviale, avec une table de pique-nique, un jeu pour enfant et une table de ping-pong
- Jardin de la passerelle : poursuite de l'aménagement du jardin avec une balaçoire et une table de pique-nique adaptée aux PMR.

Il est précisé que l'ouverture des jeux se fera après la prestation de contrôle technique début janvier.

- Plots du chemin des Plaines : ils ont été enlevés après une période d'essai d'un mois. Les bandes jaunes se sont révélées efficaces. L'aménagement est maintenant à l'étude.
- M. DESSUS intervient pour signaler le mauvais état global des routes du quartier. Un débat s'ensuit sur l'appréciation de l'état des chaussées.

M. MARDEUIL rappelle le programme de travaux de voirie prévu en 2025 : la sécurisation du boulevard Pasteur et du chemin des Plaines et la réfection de l'enrobé du chemin Jean de la Bruyère. Il ne sera pas possible budgétairement de faire plus.

Mme le Maire rappelle elle aussi les contraintes budgétaires fortes de la commune avec la baisse des dotations de l'Etat et l'avance des frais de réparations des bâtiments après la grêle. Elle propose à la commission voirie de travailler sur ce sujet avec une balade piétonne dans le quartier afin d'établir les priorités.

- Extension de la vidéosurveillance dans le quartier : l'étude d'impact est terminée, 10 caméras nouvelles sont prévues en 2025 ou 2026, selon les dotations de l'Etat.

M. BARGE confirme que le nombre de cambriolage baisse dans les zones couvertes par la vidéosurveillance, et confirme l'intérêt de celle-ci pour l'élucidation d'affaires.

### **9- questions diverses**

- Il est signalé du va et vient de véhicules les soirs de fin de semaine sur la place du 19 mars 1962. Les riverains doivent transmettre les informations précises à la police municipale ou nationale.
- M. PATARD signale l'absence de bus de la STAR en juillet et août dans le quartier des Plaines et déplore le mauvais état des trottoirs de la rue des anémones.
- Mme le Maire demande au public de respecter une minute de silence en hommage à Charlotte Chetail, récemment décédée.